

222C1934
FR0000072894-FS0609

27 juillet 2022

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

CAST

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 juillet 2022, la société DevFactory FZ-LLC¹ (705, Al Thuraya Tower – I, P.O. Box 502091, Media City, Dubaï, Emirats Arabes Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 juillet 2022, les seuils de 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société CAST et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions CAST hors marché au profit de la société Financière Da Vinci (contrôlée par Bridgepoint)².

¹ Contrôlée par M. Joseph Liemandt.

² Cf. notamment communiqués diffusés les 18 mai et 21 juillet 2022 par les sociétés Bridgepoint et CAST.